

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 21 février 2020, s'est réuni à 20h30 à la Salle des Fêtes de Baccarat, sous la présidence de Monsieur Christian GEX, 1^{er} Vice-président (Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR quitte la salle au moment du vote)

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Rose-Marie FALQUE, Yvette COUDRAY, Jocelyne CAREL, M. Christian GEX, Mmes Sabine TIHA, Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mme Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Alain VINCENT, Jean-Paul FRANÇOIS, Gilles SAUMIER, François GENAY, Bernard VAUTRIN, Alain THIERY, Mmes Marie-Lucie HENRY, Bernadette GAUCHÉ M. Gérard FRANÇOIS, José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, M. Hervé BERTRAND, Mme Edith BAGARD, MM. Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Mmes Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, MM. Jacques LAMBLIN, Thibault VALOIS, Mme Colette MANSUY, M. Pascal BURGAIN, Mmes Claudine COLAS, Mélanie CHERRIER, MM. Jean-Luc DEMANGE, Vincent VAUTHIER, Francis VILLAUME, Alain FORTIER, Gérard COINSMANN, René KRYZS, Gérard RITZ, Mme Damienne VILLAUME, MM. Jean-Marie LARDIN, Pascal MARCHAL, Christian TISSOUX, Jacques PISTER

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. Gérard FRANÇOIS, Mme Caroline GEORGÉ (*pouvoir à M. Jacques DEWAELE*), Mme Florence DUPAYS (*remplacée par M. Gilles SAUMIER*), MM. Ghislain GALLAND, Gérard BARDOT, Pierre-Jean COURBEY, Christian FLAVENOT (*pouvoir à M. Jacques LAMBLIN*), François FRASNIER, Mme Annie GUILLEMOT, MM. Jonathan HAUVILLER (*pouvoir à M. Ludovic CHAUMET*), Jean-Luc LEFEUVRE, Mmes Catherine PAILLARD, Michèle WALTER, MM. Joël GERARD (remplacé par Mme Mélanie CHERRIER), Bernard ZABEL (remplacé par M. Alain FORTIER), Mme Marie-Françoise MEYER (pouvoir à Mme Virginie BURTIN), MM. Philippe ALAVOINE, Laurent GELLENONCOURT

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Pascal BAUCHE, Michel BOESCH, Mmes Brigitte FLEURANTIN, Alexandra HUGO, Anne LASSUS, Catherine LAURAIN, MM. Bernard RECOUVREUR, Aziz SAHIN, Benoît TALLOT, Mmes Daphné VELTIN-DESSAUVAGES, Marie VIROUX, M. Jean-Marie LECLERE

RAPPORTEUR : M. Christian GEX

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie BURTIN

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 5 MARS 2020 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2020-039 : Finances - Budget Principal - Compte administratif 2019

Il est rappelé à l'Assemblée que conformément aux dispositions de l'instruction comptable M14, il convient :

→ D'arrêter les comptes du Budget Principal de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, hors reports à nouveau

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE L'EXERCICE
FONCTIONNEMENT	18 735 936,70	19 426 962,23	691 025,53
INVESTISSEMENT	7 071 454,63	8 503 665,32	1 432 210,69

→ De constater le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 de **+ 691 025.53 €**

→ De procéder à l'affectation comptable du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, + 691 025,53 €, auquel il convient d'ajouter le résultat antérieur de 2 195 945,57 €, soit un résultat cumulé de + 2 886 971,10 €.

Compte tenu des reports d'investissement, le besoin de financement de la section d'investissement est de :

INVESTISSEMENT	
Résultat de l'exercice 2019	1 432 210,69
Résultat antérieur	- 1 920 558,77
Résultat cumulé 2019	- 488 348,08
Reports en recettes	+ 2 245 262,70
Reports en dépenses	- 3 051 203,03
Besoin de financement	- 1 294 288,41

Compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement, il est proposé au Conseil Communautaire d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Financement de la section d'investissement pour un montant de 1 300 000 €
- Reprise de la somme de 1 586 971,10 € en section de fonctionnement

Le Conseil de Communauté, après avis de la Commission Budget et Fiscalité, à l'unanimité,

- Approuve l'arrêté des comptes du Budget Principal de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, pour l'exercice 2019

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE L'EXERCICE
FONCTIONNEMENT	18 735 936,70	19 426 962,23	691 025,53
INVESTISSEMENT	7 071 454,63	8 503 665,32	1 432 210,69

- Décide d'affecter le résultat excédentaire de 2 886 971,10 € de la section de fonctionnement de la manière suivante :
 - Financement de la section d'investissement pour un montant de 1 300 000 €
 - Reprise de la somme de 1 586 971,10 € en section de fonctionnement

Fait et délibéré à Baccarat, le 27 février 2020

Pour expédition conforme,
Le Président,
Laurent de GOUVION SAINT CYR.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20200227-2020-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/03/2020